

== Ajl 00295.1915 ==
SELARL MATHURIN-BELIA
& ROTSEN-MEYZINDI
Avocats
5, Avenue Condorcet
97200 FORT-DE-FRANCE
Tél. : 0596 71 36 77
Fax. : 0596 63 78 91

AVIS SIMPLIFIÉ DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Affaire N°RG 18/00110

Il sera procédé le MARDI 19 MAI 2020 à 10 HEURES à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de Fort de France – Cité Judiciaire, 35 Boulevard du Général de Gaulle (97200), à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur :

Lot de copropriété numéro 6, un appartement de type T4.

Avec les 799/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes

Lot numéro 13, Une place de parking close et couverte portant le numéro 101 du plan de rez-de-chaussée.

Avec les 106/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Situés dans un ensemble immobilier sis dans la commune du LAMENTIN, dénommé « Résidence Mahault », cadastré section :

- R numéro 579 pour 06 a 70 ca
- R numéro 580, pour 07 ares 08 ca
- R numéro 581 pour 06 ars 89 ca

Le cahier des clauses et conditions de vente a été déposé au greffe des saisies immobilières du Tribunal Judiciaire de Fort de France, ou toute personne peut en prendre connaissance ainsi qu'à la Société d'Avocats soussignée, pour de plus amples renseignements.

Pour toute visite des lieux, s'adresser à l'Etude, MARIE & JOSEPHINE, Huissiers de justice, Tél. 0596 72 86 00

Les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de 100 000 €

Les enchères se font par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Fort de France.

Pour tout renseignement s'adresser à la Société d'Avocats.
 Ajl 00295.1915

== Ajl 00411.1914 ==
KIOA 30
Société en Nom Collectif au capital de 200,00 €
Siège social : C/O ECOFIP
ESPACE DILLON 3000
17 RUE GEORGES EUCHARIS
97200 FORT DE FRANCE
R.C.S. Fort de France 801 566 597

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 26 mars 2020, L'associé unique a :

- Pris acte de ce qu'il est devenu associé unique par l'effet des cessions de parts sociales qui ont été effectuées dans un même acte par l'intégralité des associés Thibaud ASSIER de POMPIGNAN et la SAS ECOFIP au même cessionnaire emportant ainsi l'agrément de ce dernier,
 - Décidé et réalisé une augmentation du capital social par incorporation de son compte courant d'associé, entraînant la publication suivante :

• Ancienne mention : Le capital social est fixé à : 200,00 €

• Nouvelle mention : Le capital social est fixé à : 83 100,00 €

L'article 7 des statuts sera modifié.

Pour avis.
 La gérance

== Ajl 00420.1914 ==
KIOA 22
Société en Nom Collectif au capital de 200,00 €
Siège social : C/O ECOFIP
ESPACE DILLON 3000
17 RUE GEORGES EUCHARIS
97200 FORT DE FRANCE
R.C.S. Fort de France 800 493 298

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 26 mars 2020, L'associé unique a :

- Pris acte de ce qu'il est devenu associé unique par l'effet des cessions de parts sociales qui ont été effectuées dans un même acte par l'intégralité des associés Thibaud ASSIER de POMPIGNAN et la SAS ECOFIP au même cessionnaire emportant ainsi l'agrément de ce dernier,
 - Décidé et réalisé une augmentation du capital social par incorporation de son compte courant d'associé, entraînant la publication suivante :

• Ancienne mention : Le capital social est fixé à : 200,00 €

• Nouvelle mention : Le capital social est fixé à : 77 160,00 €

L'article 7 des statuts sera modifié.

Pour avis.
 La gérance
 Ajl 00420.1914

== Ajl 00794.1915 ==
« TP' MAR »

En date du 14 février 2020 il a été constitué par acte sous seing privé une Société par Actions Simplifiées ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : TP' MAR. **FORME** : SAS. **DUREE** : 99 ans. **OBJET** : Terrassement, VRD- Travaux Agricoles-Travaux Publics. **CAPITAL** : 1 500 €. **SIEGE SOCIAL** : Route du Chemin de Croix-Morne Capot-97214 LE LORRAIN.

PRESIDENT ET DIRECTEUR GENERAL
 : Mr Willy MARIMOUTOU-Né le 06 Août 1983 à SCHOELCHER (MARTINIQUE).
 La société sera immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de Fort de France.

Pour avis, Le Président
 Ajl 00794.1915

== Ajl 00551.1914 ==
KIMOLO 49
Société en Nom Collectif au capital de 200,00 €
Siège social : C/O ECOFIP
ESPACE DILLON 3000
17 RUE GEORGES EUCHARIS
97200 FORT DE FRANCE
R.C.S. Fort de France 801 570 482

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 26 mars 2020, L'associé unique a :

- Pris acte de ce qu'il est devenu associé unique par l'effet des cessions de parts sociales qui ont été effectuées dans un même acte par l'intégralité des associés Thibaud ASSIER de POMPIGNAN et la SAS ECOFIP au même cessionnaire emportant ainsi l'agrément de ce dernier,
 - Décidé et réalisé une augmentation du capital social par incorporation de son compte courant d'associé, entraînant la publication suivante :

• Ancienne mention : Le capital social est fixé à : 200,00 €

• Nouvelle mention : Le capital social est fixé à : 78 560,00 €

L'article 7 des statuts sera modifié.

Pour avis.
 La gérance
 Ajl 00551.1914

== Ajl 00582.1914 ==
KANJI 43
Société en Nom Collectif au capital de 200,00 €
Siège social : C/O ECOFIP
ESPACE DILLON 3000
17 RUE GEORGES EUCHARIS
97200 FORT DE FRANCE
R.C.S. Fort de France 802 814 566

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 26 mars 2020, L'associé unique a :

- Pris acte de ce qu'il est devenu associé unique par l'effet des cessions de parts sociales qui ont été effectuées dans un même acte par l'intégralité des associés Thibaud ASSIER de POMPIGNAN et la SAS ECOFIP au même cessionnaire emportant ainsi l'agrément de ce dernier,
 - Décidé et réalisé une augmentation du capital social par incorporation de son compte courant d'associé, entraînant la publication suivante :

• Ancienne mention : Le capital social est fixé à : 200,00 €

• Nouvelle mention : Le capital social est fixé à : 43 380,00 €

L'article 7 des statuts sera modifié.

Pour avis.
 La gérance
 Ajl 00582.1914

**== Ajl 00780.1915 ==
KOB 4**

**Société en Nom Collectif au capital
de 200,00 €
Siège social : C/O ECOFIP
ESPACE DILLON 3000
17 RUE GEORGES EUCHARIS
97200 FORT DE FRANCE
R.C.S. Fort de France 804 170 728**

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 26 mars 2020, L'associé unique a :

- Pris acte de ce qu'il est devenu associé unique par l'effet des cessions de parts sociales qui ont été effectuées dans un même acte par l'intégralité des associés Thibaud ASSIER de POMPIGNAN et la SAS ECOFIP au même cessionnaire emportant ainsi l'agrément de ce dernier,
- Décidé et réalisé une augmentation du capital social par incorporation de son compte courant d'associé, entraînant la publication suivante :

• Ancienne mention : Le capital social est fixé à : 200,00 €
• Nouvelle mention : Le capital social est fixé à : 75 220,00 €

L'article 7 des statuts sera modifié.

Pour avis.
La gérance
Ajl 00780.1915

**== Ajl 00781.1915 ==
KOB 3**

**Société en Nom Collectif
au capital de 200,00 €
Siège social : C/O ECOFIP
ESPACE DILLON 3000
17 RUE GEORGES EUCHARIS
97200 FORT DE FRANCE
R.C.S. Fort de France 804 170 710**

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 26 mars 2020, L'associé unique a :

- Pris acte de ce qu'il est devenu associé unique par l'effet des cessions de parts sociales qui ont été effectuées dans un même acte par l'intégralité des associés Thibaud ASSIER de POMPIGNAN et la SAS ECOFIP au même cessionnaire emportant ainsi l'agrément de ce dernier,
- Décidé et réalisé une augmentation du capital social par incorporation de son compte courant d'associé, entraînant la publication suivante :

• Ancienne mention : Le capital social est fixé à : 200,00 €
• Nouvelle mention : Le capital social est fixé à : 79 140,00 €

L'article 7 des statuts sera modifié.

Pour avis.
La gérance
Ajl 00781.1915

**== Ajl 00782.1915 ==
KOB 1**

**Société en Nom Collectif au capital
de 200,00 €
Siège social : C/O ECOFIP
ESPACE DILLON 3000
17 RUE GEORGES EUCHARIS
97200 FORT DE FRANCE
R.C.S. Fort de France 804 170 686**

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 26 mars 2020, L'associé unique a :

- Pris acte de ce qu'il est devenu associé unique par l'effet des cessions de parts sociales qui ont été effectuées dans un même acte par l'intégralité des associés Thibaud ASSIER de POMPIGNAN et la SAS ECOFIP au même cessionnaire emportant ainsi l'agrément de ce dernier,
- Décidé et réalisé une augmentation du capital social par incorporation de son compte courant d'associé, entraînant la publication suivante :

• Ancienne mention : Le capital social est fixé à : 200,00 €
• Nouvelle mention : Le capital social est fixé à : 78 940,00 €

L'article 7 des statuts sera modifié.

Pour avis.
La gérance
Ajl 00782.1915

**== Ajl 00783.1915 ==
KIR 48**

**Société en Nom Collectif au capital
de 200,00 €
Siège social : C/O ECOFIP
ESPACE DILLON 3000
17 RUE GEORGES EUCHARIS
97200 FORT DE FRANCE
R.C.S. Fort de France 802 814 368**

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 26 mars 2020, L'associé unique a :

- Pris acte de ce qu'il est devenu associé unique par l'effet des cessions de parts sociales qui ont été effectuées dans un même acte par l'intégralité des associés Thibaud ASSIER de POMPIGNAN et la SAS ECOFIP au même cessionnaire emportant ainsi l'agrément de ce dernier,
- Décidé et réalisé une augmentation du capital social par incorporation de son compte courant d'associé, entraînant la publication suivante :

• Ancienne mention : Le capital social est fixé à : 200,00 €
• Nouvelle mention : Le capital social est fixé à : 99 360,00 €

L'article 7 des statuts sera modifié.

Pour avis.
La gérance
Ajl 00783.1915

**== Ajl 00784.1915 ==
KIR 47**

**Société en Nom Collectif au capital
de 200,00 €
Siège social : C/O ECOFIP
ESPACE DILLON 3000
17 RUE GEORGES EUCHARIS
97200 FORT DE FRANCE
R.C.S. Fort de France 802 814 285**

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 26 mars 2020, L'associé unique a :

- Pris acte de ce qu'il est devenu associé unique par l'effet des cessions de parts sociales qui ont été effectuées dans un même acte par l'intégralité des associés Thibaud ASSIER de POMPIGNAN et la SAS ECOFIP au même cessionnaire emportant ainsi l'agrément de ce dernier,
- Décidé et réalisé une augmentation du capital social par incorporation de son compte courant d'associé, entraînant la publication suivante :

• Ancienne mention : Le capital social est fixé à : 200,00 €
• Nouvelle mention : Le capital social est fixé à : 89 880,00 €

L'article 7 des statuts sera modifié.

Pour avis.
La gérance
Ajl 00784.1915

**== Ajl 00785.1915 ==
KIR 45**

**Société en Nom Collectif au capital
de 200,00 €
Siège social : C/O ECOFIP
ESPACE DILLON 3000
17 RUE GEORGES EUCHARIS
97200 FORT DE FRANCE
R.C.S. Fort de France 802 814 236**

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 26 mars 2020, L'associé unique a :

- Pris acte de ce qu'il est devenu associé unique par l'effet des cessions de parts sociales qui ont été effectuées dans un même acte par l'intégralité des associés Thibaud ASSIER de POMPIGNAN et la SAS ECOFIP au même cessionnaire emportant ainsi l'agrément de ce dernier,
- Décidé et réalisé une augmentation du capital social par incorporation de son compte courant d'associé, entraînant la publication suivante :

• Ancienne mention : Le capital social est fixé à : 200,00 €
• Nouvelle mention : Le capital social est fixé à : 81 520,00 €

L'article 7 des statuts sera modifié.

Pour avis.
La gérance
Ajl 00785.1915

**== Ajl 00786.1915 ==
KIR 44**

Société en Nom Collectif au capital de 200,00 €
Siège social : C/O ECOFIP
ESPACE DILLON 3000
17 RUE GEORGES EUCHARIS
97200 FORT DE FRANCE
R.C.S. Fort de France 802 814 160

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 26 mars 2020, L'associé unique a :

- Pris acte de ce qu'il est devenu associé unique par l'effet des cessions de parts sociales qui ont été effectuées dans un même acte par l'intégralité des associés Thibaud ASSIER de POMPIGNAN et la SAS ECOFIP au même cessionnaire emportant ainsi l'agrément de ce dernier,
- Décidé et réalisé une augmentation du capital social par incorporation de son compte courant d'associé, entraînant la publication suivante :
- Ancienne mention : Le capital social est fixé à : 200,00 €
- Nouvelle mention : Le capital social est fixé à : 102 120,00 €

L'article 7 des statuts sera modifié.

Pour avis.
La gérance
Ajl 00786.1915

**== Ajl 00787.1915 ==
KIR 43**

Société en Nom Collectif au capital de 200,00 €
Siège social : C/O ECOFIP
ESPACE DILLON 3000
17 RUE GEORGES EUCHARIS
97200 FORT DE FRANCE
R.C.S. Fort de France 802 814 145

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 26 mars 2020, L'associé unique a :

- Pris acte de ce qu'il est devenu associé unique par l'effet des cessions de parts sociales qui ont été effectuées dans un même acte par l'intégralité des associés Thibaud ASSIER de POMPIGNAN et la SAS ECOFIP au même cessionnaire emportant ainsi l'agrément de ce dernier,
- Décidé et réalisé une augmentation du capital social par incorporation de son compte courant d'associé, entraînant la publication suivante :
- Ancienne mention : Le capital social est fixé à : 200,00 €
- Nouvelle mention : Le capital social est fixé à : 98 700,00 €

L'article 7 des statuts sera modifié.

Pour avis.
La gérance
Ajl 00787.1915

**== Ajl 00788.1915 ==
KIR 42**

Société en Nom Collectif au capital de 200,00 €
Siège social : C/O ECOFIP
ESPACE DILLON 3000
17 RUE GEORGES EUCHARIS
97200 FORT DE FRANCE
R.C.S. Fort de France 802 814 061

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 26 mars 2020, L'associé unique a :

- Pris acte de ce qu'il est devenu associé unique par l'effet des cessions de parts sociales qui ont été effectuées dans un même acte par l'intégralité des associés Thibaud ASSIER de POMPIGNAN et la SAS ECOFIP au même cessionnaire emportant ainsi l'agrément de ce dernier,
- Décidé et réalisé une augmentation du

capital social par incorporation de son compte courant d'associé, entraînant la publication suivante :

- Ancienne mention : Le capital social est fixé à : 200,00 €
- Nouvelle mention : Le capital social est fixé à : 68 400,00 €

L'article 7 des statuts sera modifié.

Pour avis.
La gérance
Ajl 00788.1915

**== Ajl 00789.1915 ==
KIR 41**

Société en Nom Collectif au capital de 200,00 €
Siège social : C/O ECOFIP - ES-
PACE DILLON 3000
17 RUE GEORGES EUCHARIS
97200 FORT DE FRANCE
R.C.S. Fort de France 802 814 038

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 26 mars 2020, L'associé unique a :

- Pris acte de ce qu'il est devenu associé unique par l'effet des cessions de parts sociales qui ont été effectuées dans un même acte par l'intégralité des associés Thibaud ASSIER de POMPIGNAN et la SAS ECOFIP au même cessionnaire emportant ainsi l'agrément de ce dernier,
- Décidé et réalisé une augmentation du capital social par incorporation de son compte courant d'associé, entraînant la publication suivante :
- Ancienne mention : Le capital social est fixé à : 200,00 €
- Nouvelle mention : Le capital social est fixé à : 66 880,00 €

L'article 7 des statuts sera modifié.

Pour avis.
La gérance
Ajl 00789.1915

== Ajl 00790.1915 ==



VILLE DE TRINITÉ
DÉPARTEMENT DE LA MARTINIQUE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE MODIFICATIF

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR :

Ville de la Trinité
51, Avenue Casimir BRANGLIDOR
97220 La TRINITE CEDEX
Téléphone : 05.96.58.20.12
Fax : 05.96.58.67.36
www.mairie-latrinite.fr

OBJET DU MARCHÉ :

Travaux de construction d'une école parasismique, Quartier Beauséjour : lot N°3 (Charpente métallique - Couverture - Bardage), lot N°3bis (Peinture sur charpente métallique)

MODE DE PASSATION :

Marché passé selon la procédure adaptée (articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande Publique)

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

La date limite des offres initialement fixée au jeudi 16 Avril 2020 est repoussée au

vendredi 29 Mai 2020 à 23 h00 (heure du Pouvoir adjudicateur)

Le reste sans changement

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION :
Mercredi 6 avril 2020

La Trinité, le 1er avril 2020
Le Maire,
Frédéric BUVAL
Ajl 00790.1915

**== Ajl 00791.1915 ==
SAFARI WAY**

Société à responsabilité limitée au capital de 79 168 euros
Siège social : 51, rue Antoine Siger
97200 FORT DE FRANCE
319997573 RCS FORT-DE-FRANCE

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2020, l'associé unique a nommé Madame Natalia MUKHAMEDOVA, demeurant 11, rue de l'Amiral d'Estaing - 75116 PARIS 16ème, en qualité de cogérante pour une durée d'un an renouvelable tacitement conformément aux dispositions de l'article 18 des statuts à compter du 31 mars 2020, en remplacement de Monsieur Charles BAYSARI.

Pour avis
La gérance
Ajl 00791.1915

**== Ajl 00793.1915 ==
PARADISIO**

Société civile immobilière au capital de 1 574 220 euros
Siège social : C/° Bureau Club - Immeuble Avantage 11, Rue des Arts et Métiers - Lotissement Dillon Stade
97200 FORT DE FRANCE
435076567 RCS FORT DE FRANCE

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 20 mars 2020, les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social du C/° Bureau Club - Immeuble Avantage - 11, Rue des Arts et Métiers - Lotissement Dillon Stade - 97200 FORT DE FRANCE au 6, rue du Gué Maingot - 61370 ECHAUF-FOUR à compter du 1er mars 2020, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de FORT-DE-FRANCE sous le numéro 435 076 567 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS d'ALENCON.

La Société, constituée pour 99 années à compter du 09 mars 2001, a pour objet social l'acquisition de terrains à bâtir et l'édification sur lesdits terrains de bâtiments à usage d'habitation, la gestion de ces bâtiments à usage d'habitation, construits par la société.

Son capital social de 1 574 220 euros composé uniquement d'apports en numéraire.

Pour avis
La Gérance
Monsieur Alain POTIER
Monsieur Jean-Paul POTIER
Ajl 00793.1915